

# A Lardy comme ailleurs : notre santé doit passer avant leurs profits !

La direction se prépare à accélérer les activités sur le site en s'appuyant sur l'annonce de Macron d'un « déconfinement » à partir du 11 mai. La décision politique du Président s'oppose à l'avis du conseil scientifique Covid-19 (sur l'ouverture des écoles, les transports en commun, etc.), voir l'article du journal Le Monde en pièce jointe (« *Déconfinement : entre l'avis du conseil scientifique et le plan du gouvernement, d'embarrassantes contradictions* »). Mais faire rouvrir les écoles, cela permet de libérer des millions de salariés pour leur faire reprendre le boulot ! Une fois de plus, ce sont les exigences du MEDEF qui sont prises en compte et pas les besoins de la population.

**C'est toute l'absurdité d'un système qui exige la production pour la production. La période de crise sanitaire démontre qu'il faudrait tout autre chose : déterminer collectivement les besoins essentiels de la population, ce qu'il faut produire pour les satisfaire et comment le faire sans risquer la vie de ceux qui produisent.**

A Lardy comme sur les autres sites de Renault, la direction a mis en place une « **Commission Sanitaire de Reprise** » dont la deuxième réunion a eu lieu lundi 27 avril. Cette commission de « reprise » a un goût amer pour bien des salariés qui sont obligés de venir sur le site depuis le début du confinement : en réalité, il n'y a jamais eu d'arrêt des activités à Lardy, même pas quelques jours pour évaluer sereinement la situation sanitaire et ce qu'il faudrait mettre en place pour limiter les risques de contamination. Les salariés qui sont venus sur le site depuis le 17 mars peuvent légitimement se poser la question : pourquoi la direction attend-elle le 11 mai pour mettre en place certaines mesures sanitaires ? Il ne suffit pas de remplacer le mot « reprise » par « retour progressif à la normale » sur quelques slides pour régler la question !

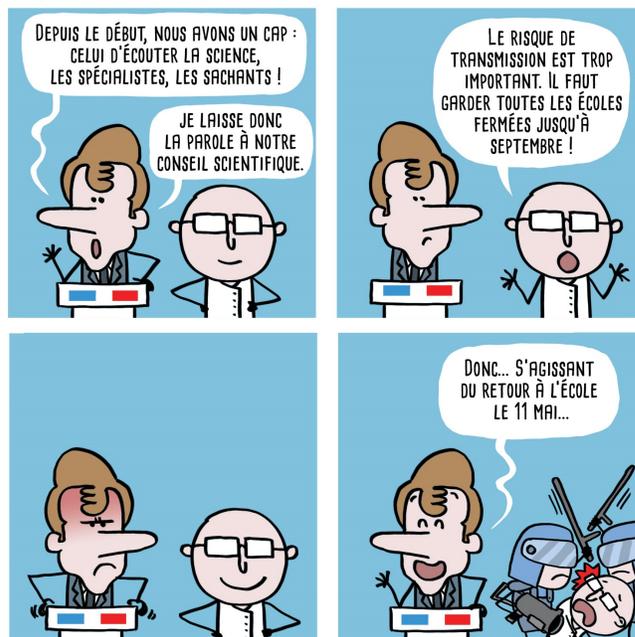
A noter que le Danger Grave et Imminent déposé par les élus CGT n'a toujours pas été levé par l'inspection du travail. Cela signifie clairement que toutes les conditions ne sont pas présentes pour assurer la santé des salariés à l'instant T. Et la direction, elle, se prépare déjà à faire revenir encore plus de monde sur le site ! Qu'elle fasse déjà la démonstration qu'elle a tout mis en place avant de vouloir aller plus loin.

**Si la CGT-Lardy participe à cette commission, ce n'est pas donc pas pour accompagner des décisions que nous ne partageons pas mais, comme depuis le début de l'épidémie, faire en sorte que la santé des salariés soit protégée.** Pour l'instant, après la deuxième réunion qui a eu lieu ce lundi, bien peu d'éléments concrets ont été présentés.

## Quels salariés seront concernés par un retour sur site ?

Les directions Métier ont élaboré une pré-liste de salariés qui seront nécessaires aux activités d'après le 11 mai. Les CUET contacteront individuellement les salariés concernés pour savoir s'ils peuvent venir. Les salariés bloqués par la garde d'enfants (dans l'hypothèse probable où tous les élèves ne reprendront pas l'école le 11 mai), ceux considérés « à risque » pour des raisons médicales (voir les pathologies concernées dans le document « mesures sanitaire Covid- présentation du médecin du travail » en pièce jointe de ce tract) ou qui côtoient à leur domicile une personne vulnérable, ceux qui ont été infectés par le virus ou ont été en contact avec un malade Covid seront dispensés de venir. Le médecin a rappelé l'importance du secret médical : pour les dispenses « médicales », la hiérarchie n'a pas à savoir la raison, c'est auprès du médecin du travail ou du médecin traitant qu'il faut faire la démarche.

LA SANTÉ AVANT TOUT !



## Quels critères pour le retour sur site ?

Les directeurs Métier n'ont pas précisé les critères qui avaient été utilisés pour dresser ces pré-listes de salariés qui devraient revenir sur site.

Les premiers retours du terrain montrent que ces critères sont discutables : il est par exemple demandé à des salariés de revenir alors qu'ils pourraient continuer à télétravailler sans problème. Il y aurait des « quotas » de retour dans certains secteurs, uniquement pour organiser un retour progressif et ainsi éviter un retour « massif » mi-juin sur site.

De telles démarches, si elles se confirment, ne sont pas acceptables : **un salarié qui peut télétravailler n'a pas à revenir sur site, c'est une exigence de base !**

Pour l'instant, il y a entre 350 et 400 salariés sur site (essentiellement des salariés sous-traitants). La direction s'est déclarée incapable de donner le nombre de personnes qu'il y aura le 11 mai ! Comment compte-t-elle mettre en place des mesures sanitaires efficaces sans avoir de chiffre précis à ce sujet ?

Les seuls éléments que les directeurs Métier ont fourni sont :

- à la DEA-M, une pré-liste concernerait 250 salariés Renault et une centaine de salariés prestataires
- à la DEA-T, cela concernerait 200 salariés supplémentaires par rapport à la situation actuelle.

A partir de ces éléments, cela donnerait au maximum 800 à 1000 salariés sur le site. Une telle situation rendrait la mise en place des mesures « barrière » beaucoup plus complexe et augmenterait le risque de contagion de manière importante. Sans parler de l'augmentation du nombre de personnes qui prendraient les transports collectifs... !

### Mesures sanitaires

Un « kit » (contenant gel hydroalcoolique, masques, dépliant avec les règles à respecter,...) serait distribué au retour sur site. On se demande comment cela va être perçu par ceux qui sont présents depuis le 17 mars et à qui ce kit va être remis le 11 mai !

Rien n'a été présenté concernant les postes de travail que ce soit pour les bureaux, les bancs d'essais ou les ateliers. La direction n'a montré que ce qui était prévu pour la cantine, les réfectoires et les machines à café : du marquage au sol pour matérialiser la distanciation physique, des affichages pour le lavage des mains, pas grand-chose de plus... Au niveau de la cantine, il y aurait un retour des plats (et plus de paniers repas gratuits) : la direction s'attend donc à une reprise plus importante de l'utilisation des réfectoires, ce qui risque de poser des problèmes sanitaires. Nous avons demandé la poursuite de la gratuité de la cantine afin de faciliter l'application des mesures sanitaires au moment du repas.

### Echanges autour des conditions de contamination

Le médecin a confirmé la validité des études en Chine montrant que la contamination peut se produire dans des espaces confinés même au-delà d'un mètre, notamment avec la circulation d'air accrue avec la climatisation : <https://www.lemonde.fr/blog/realitesbiomedicales/2020/04/20/covid-19-contamination-en-chaine-dans-un-restaurant-chinois-climatise/>

Ces dernières années, les élus CGT sont intervenus à de multiples reprises auprès de la direction concernant les insuffisances et la mauvaise qualité de ventilation et de climatisation dans de nombreux bâtiments engendrant des risques pour la santé des résidents. Avec le Covid, cette question devient un véritable problème de santé laissant craindre des risques de contamination élevés.

La question des ventilateurs individuels, des climatisations etc. risque donc de se poser : qu'est-ce qu'il en sera quand les températures vont monter dans les bâtiments ?

Pour l'instant, la direction n'a rien dit sur le nombre de salariés envisagé par plateau « open-space » ni sur les distances entre bureaux occupés.

## 5 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat pour Renault :

### « *Socialiser les pertes et privatiser les profits* », comme un air de déjà-vu par rapport à la crise de 2009

Lors de la présentation des résultats commerciaux du premier trimestre 2020 comme dans son mail aux salariés de la semaine dernière, la directrice générale C. Delbos a insisté sur le plan d'économies de 2 milliards d'euros qui va être présenté sous peu. D'après elle, Renault souffrirait d'« *une structure de coûts fixes trop importante au vu de notre taille, [d']une discipline de prix à améliorer, [d']une trop grande diversité de gamme et de composants au sein même de nos véhicules qui nous dessert.* » La visite à Lardy il y a quelques mois du nouveau directeur de l'ingénierie, G. Le Borgne, a montré que ces réductions de coûts frapperaient fortement l'ingénierie.

Dans le même temps, on apprend que l'Etat, dans le cadre de la crise ouverte par le Covid-19, va garantir des prêts pour Renault à hauteur de 5 milliards d'euros.

On s'apprête donc à assister à un remake de la crise 2008. En 2009, l'Etat avait prêté 3 milliards d'euros à Renault pour sauver « l'entreprise ». Le résultat une fois la crise passée : 10 ans de bénéfices cumulés de 21 milliards d'euros, 5 milliards d'euros versés en dividendes aux actionnaires ; et, dans le même temps, 9000 emplois supprimés chez Renault SAS en France, des salaires bloqués, une explosion de la précarité et des conditions de travail dégradées.

En garantissant ces prêts, l'Etat ne sauve donc ni nos emplois, ni nos salaires mais essaie de sauver les profits et les futurs dividendes qui seront versés aux actionnaires. **Pour que les choses changent, il ne faut compter que sur nous-mêmes et sur la solidarité entre travailleurs face aux attaques qui se préparent dans tous les secteurs de l'économie.**

Si vous voulez recevoir nos tracts et informations ou nous joindre, envoyez un mail à [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com)

N'hésitez pas à faire circuler ce tract à vos collègues que cela pourrait intéresser. Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook : **CGT.RENAULT.LARDY91**